

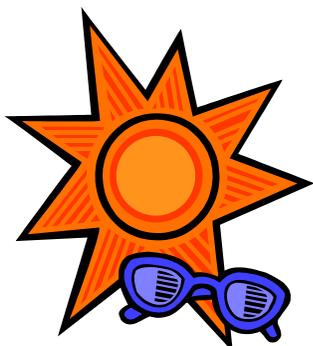
SELH (CSQ)

# Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (CSQ)

ÉDITION DU 17 JUIN 2014

# INFOR

## Bonnes vacances!



Nous y sommes presque, la fin de l'année scolaire arrive à grands pas et le moment est venu de prendre le temps afin de vous souhaiter un bel été.

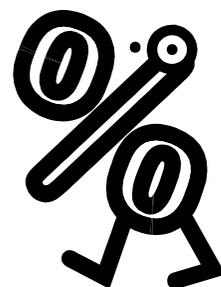
Profitez de ce temps de pause pour décrocher, faire ce que vous aimez, sous le soleil espérons-le! Les membres du conseil d'administration, Mario, Andrée et moi-même vous souhaitent de belles vacances et un retour en forme et en santé en août 2014!

## RREGOP

La dernière évaluation actuarielle complète de la caisse des personnes participantes du RREGOP, rendue publique en novembre 2013, donnait le portrait de sa situation au 31 décembre 2011. La CARRA vient tout juste de publier les résultats de la mise à jour de cette évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 (voir [www.carra.gouv.qc.ca/fra/publications/evaluation\\_actuarielle.htm](http://www.carra.gouv.qc.ca/fra/publications/evaluation_actuarielle.htm)).

En voici les faits saillants :

	2011	2013
Valeur marchande	41,24 G \$	49,87 G \$ (+ 21 %)
Valeur actuarielle	40,90 G \$	46,53 G \$ (+ 14 %)
Passif	43,55 G \$	48,57 G \$ (+ 12 %)



Je vous rappelle que la capitalisation révélée au 31 décembre 2013, un jour signifie que 95,8 % des fonds sont disponibles pour financer la totalité des dépenses du RREGOP (le passif) de plus de 70 ans.

## Ce qu'il faut retenir de c

- 1- L'excellent rendement de 10 % en 2013, de même que le rendement de 10 % au cours des quatre dernières années ont fait clairement sentir leurs effets sur la mise à jour;
- 2- L'augmentation de l'actif de la caisse de 14 % en valeur actuarielle qu'en valeur marchande est la plus importante que l'augmentation du passif;
- 3- Le déficit a fondu de 600 millions de dollars en 2013;
- 4- Non seulement la situation financière est déjà relativement bonne avec une capitalisation de 93,9 % au 31 décembre 2013, mais elle s'améliore avec un rendement de 12 % en 2013.
- 5- Bien qu'il soit convenu de ne pas divulguer la valeur actuarielle de la caisse pour éviter de révéler un surplus ou le déficit, il est intéressant de noter qu'en valeur actuarielle au 31 décembre 2013, la caisse présente un **surplus de 1,3 milliard de dollars** et un taux de capitalisation de 95,8 %.



Ne vous inquiétez pas pour répertorier les nouvelles données à ce prétexte de discussion.

# Nouvellement retraité?



Toute personne qui est membre d'un syndicat affilié à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) au moment de la prise de sa retraite, peut adhérer à ASSUREQ, le régime d'assurance collective offert par l'AREQ comportant des protections complémentaires en assurances maladie (Santé et Santé plus).

Après avoir confirmé à la commission scolaire le moment de votre prise de retraite, vous recevrez une « Trousse AREQ ». Cette trousse contient les formulaires d'adhésion à l'AREQ (CSQ) et à ASSUREQ (l'assurance collective à l'intention des personnes retraitées de la CSQ) ainsi qu'une brochure détaillant les protections en assurance collective (vie et maladie).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec Mario Simard au SELH ou à aller consulter le site Internet du Régime d'assurance collective à l'adresse suivante : [www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net) sous l'onglet Services, sélectionnez Assurance collectives (ASSUREQ).

## Retraite et AREQ

Afin de souligner le départ à la retraite de ses membres, le SELH (CSQ) a choisi de leur offrir leur première année d'adhésion à une autre organisation syndicale qui les défend, soit l'Association des retraitées et retraités du Québec (AREQ). Si vous faites partie de ces personnes, il suffit de contacter Andrée Ducharme au syndicat et de lui transmettre le montant de votre rente à la CARRA.



# Veuillez prendre note

## Nouveaux postes à temps et contrats à temps

L'attribution des nouveaux postes attribués dans la semaine du 18 août 2014, alors que l'octroi des contrats à temps aura lieu le 21 août 2014. La commission scolaire convoquera par courriel les personnes concernées. La liste des personnes est disponible sur le portail de la commission scolaire quelques jours avant la date.

## Assurance voyage

Vous partez en voyage durant la période estivale? Il est important de se rappeler qu'avec votre assurance-maladie SSQ, l'assurance voyage et l'assurance annulation de voyage sont incluses. Vous êtes couverts à 100 % et couverts jusqu'à cinq semaines.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de la SSQ à l'adresse [www.ssq.ca](http://www.ssq.ca) sous la rubrique « Assurance collective » ou communiquez avec le service client au 1 800 465-2922 ou au 514 286-8412 ailleurs dans le Québec. Les numéros de téléphone sont inscrits sur la face arrière de votre carte d'assurance. Bonne vacances!

## Vous déménagez cet été?

Veillez aviser Andrée Ducharme au syndicat de tout changement de numéro de téléphone afin que nous puissions facilement vous rejoindre.

